



**HAL**  
open science

# ”Une minute de plus, et Michel était parti”, une construction coordonnée? Ça dépend vraiment du point de vue

Audrey Roig, Dan van Raemdonck

## ► To cite this version:

Audrey Roig, Dan van Raemdonck. ”Une minute de plus, et Michel était parti”, une construction coordonnée? Ça dépend vraiment du point de vue . Hadermann P. & al. Complexités, 35, PIE Peter Lang, 2017. hal-01555308

**HAL Id: hal-01555308**

**<https://hal.science/hal-01555308>**

Submitted on 4 Jul 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# ***Une minute de plus, et Michel était parti : une construction coordonnée ? Ça dépend vraiment du point de vue.***

Audrey ROIG\*, Dan VAN RAEMDONCK\*\*

\*Université Paris Descartes ; EDA (EA 4071)  
Gramm-R

\*\*Université libre de Bruxelles ; LaDisco  
Vrije Universiteit Brussel  
Gramm-R

**Résumé :** Les structures corrélatives non marquées du type « *Une minute de plus et Michel était parti* », dont la première prédication ne comporte aucune forme verbale conjuguée à un temps fini, posent une série de problèmes à l'analyse syntaxique, parmi lesquels l'identification du mode de liaison qui réunit les deux membres du diptyque corrélatif. Dans cette contribution, nous montrerons que les deux séquences de cette construction sont liées par le mécanisme de la subordination (juxtaposition subordonnante du point de vue de l'hypotaxe syntagmatique). Au niveau de la constituance (hypotaxe paradigmatique), la structure étudiée illustre un cas de *complexité impliquée*, et, si la première séquence se présente tantôt sous la forme d'un groupe prédicatif second, tantôt d'un groupe déterminatif nominal, elle se laisse décrire en termes de prédication *expliquée* tantôt *complète* (GP2), tantôt *incomplète* (elliptique : GDN), plutôt qu'en termes de prédication *impliquée* comme le révèle notamment l'examen de la détermination nominale dans la première séquence corrélatrice.

## **1. Subordination, corrélation et complexité ?**

L'abondance de la littérature sur les notions de *subordination* et de *corrélacion* en syntaxe (*i.e.* Allaire 1982, Blanche-Benveniste & *al.* 1990, Pierrard 1994, Muller 1996, 2008, Hadermann & *al.* 2006, Mouret 2007, Béguelin & *al.* 2010, Hadermann & *al.* 2010, Roig 2013a, Roig & Van Raemdonck 2014, etc. pour le français ; ou encore Foley & Van Valin 1984, Lehmann 1988, Culicover & Jackendoff 1997, 1999, 2005, Van Valin & LaPolla 1997, Van Valin 2005, Fabricius-Hansen & Ramm 2008, etc. pour l'anglais), s'apparente certes à une richesse scientifique, mais elle participe également à l'éclatement de la notion de *subordination* (et, par extension, des autres modes de liaison comme la coordination, voire la corrélation<sup>1</sup>). Les définitions proposées, cependant, tournent chacune autour de quelques concepts grammaticaux clés, comme la *dépendance*, ainsi que le rappelait déjà Pierrard en 1994 : « La subordination est généralement caractérisée comme un rapport de dépendance », écrivait-il alors (1994 : 17). Cependant, si « La dépendance syntaxique est sans doute une caractéristique du "noyau dur" des subordonnées » (*ibid.* : 22), elle

ne constitue pas un trait suffisant pour englober l'ensemble des "propositions subordonnées". Les rapports de dépendance entre propositions recouvrent, dans leur sens plus général, tout type de lien marquant une certaine hiérarchie. La dépendance impliquera donc au moins l'expression d'une hiérarchie, et plus précisément même la notion de degré d'infériorité hiérarchique. (*ibid.*)

Selon Pierrard, la *dépendance* n'est pas le calque de la *rection* ; ces deux notions, de l'observation des faits, ne se recouvrent pas entièrement : si un élément régi sera probablement dépendant, tout élément dépendant, affirme Pierrard, n'est pas régi (1994 : 20-21). C'est le cas par exemple des classiques *subordinations inverses* (1, 2) ou des moins classiques *structures corrélatives isomorphes* (3) que l'auteur mentionne dans cette même contribution de 1994 (*ibid.*).

- (1) À peine était-il sorti que déjà l'autre arrivait. (Pierrard 1994 : 20)
- (2) Il me le demanderait que je ne lui dirais pas. (*ibid.*)
- (3) Plus il mange, plus il a faim. (*ibid.*)

Mais ces quelques tours, d'après Pierrard, dans lesquels aucune des deux propositions n'est régie à proprement parler – en attestent l'incomplétude syntaxique de chaque proposition prise isolément, ainsi que les contraintes de contrôle sur les temps verbaux et les adverbes, montre l'auteur –, « reste[nt] encore lié[s] à la notion de dépendance [...] sous une forme qui rappelle la classique corrélation », conclut-il en citant ces mots de Deulofeu (1986 : 90, in Pierrard 1994 : 21). Ces tours approchent cependant davantage la coordination que les

---

<sup>1</sup> Cf. Roig (2013a).

subordinations canoniques du type *Je veux qu'il parte* ; d'où la pertinence de consacrer une catégorie de la corrélation.

Cette catégorie « corrélation », en tant que moyen terme entre une coordination et une subordination classiques, trouvera écho, plus tard, dans d'autres travaux de Pierrard : dans un article intitulé « Les structures corrélatives. Pour une inscription dans les sous-systèmes parataxe/hypotaxe et coordination/subordination » (2010) qu'il co-signe<sup>2</sup>, Hadermann & al. optent pour l'application des paramètres de Lehmann (1988) à la construction corrélatrice isomorphe (CI) *plus...plus*, au terme d'un recensement des raisons qui conduisent au renoncement d'une indexation tranchée de la structure aux côtés des traditionnelles coordination/parataxe et subordination/hypotaxe. Si la structure *plus...plus* occupe effectivement la saisie « corrélation » sur le continuum allant de la parataxe vers l'hypotaxe (premier des six paramètres de Lehmann), le reste des conclusions présentées témoigne toutefois de la difficulté de donner une carte d'identité claire et non équivoque des marqueurs de cette construction, ce qui invite d'ailleurs Hadermann & al. à terminer par une piqure de rappel, soulignant à nouveau le caractère *complexe* de ces constructions et l'impossibilité de ne pas les marginaliser dans le système organisationnel des modes de liaison :

L'analyse des marqueurs de corrélation à partir des différents paramètres empruntés à la typologie lehmannienne donne une image complexe de leur rôle dans la connexion prédicationnelle. Leur réactivité aux différents tests et axes dessine une carte d'identité qui leur est spécifique, ce qui nous empêche de les amalgamer avec d'autres.

De même, au vu de ces résultats, l'hypothèse d'un continuum « simple » qui irait de la coordination à la subordination se révèle insatisfaisante, de même, le classement des corrélatives dans la parataxe ou l'hypotaxe n'apparaît pas tellement aisé. Des arguments dans un sens comme dans l'autre sont échangés, qui nous incitent à penser que les items corrélatifs ne verseraient ni exactement dans la parataxe, ni exactement dans l'hypotaxe. Si hypotaxe et parataxe [...] restent des pôles théoriques fixes dans la structuration du lien entre prédications (hiérarchisation-dépendance ou non), le classement des items par rapport à ce bipôle structurel peut toutefois conduire à renoncer à une indexation tranchée (les locuteurs n'ayant pas tous la même lecture du tour, ou ne le situant pas au même endroit de la tension » (2010 : 237)

Une contribution de 2013<sup>3</sup> vient préciser, a posteriori, le caractère *complexe* des marqueurs *plus* (dans les structures *plus...plus*) :

[...] il ressort que la factorisation de la prise en compte de la saillance des marqueurs permet de dresser une carte d'identité spécifique aux différents connecteurs. Les composants du marqueur des CI s'y retrouvent au titre de connecteurs secondaires adverbiaux et la particularité de leur fonctionnement en fait un groupe de marqueurs à part. L'examen, en effet, de leur comportement donne à voir, au niveau des propriétés internes, une faible autonomie des composants du marqueur des CI traduite par l'obligation de la co-réalisation des deux items, et, avec elle, l'impossibilité de les déplacer dans la structure phrastique. Au niveau des propriétés externes, il apparaît que chacun des composants se livre à l'exercice d'une fonction de détermination au sein de la prédication ouverte, [...]. (2013 : 250)

mais elle permet surtout reposer la question de l'identification de la nature de la jonction entre les deux prédications, en l'inscrivant dans une perspective nouvelle :

Cette inscription spécifique à l'intérieur d'un envisagement systémique de la liaison de prédications est de nature, nous semble-t-il, à éclairer de nouvelle manière la question qui taraude toute personne qui se penche sur les constructions C[orrélatives] I[somorphes] : parataxe ou hypotaxe ? Le degré de grammaticalisation du connecteur double, indique que, dans les constructions étudiées, les deux composants auraient refusé de troquer complètement leur costume d'adverbe au profit de celui de véritable coordonnant. (*ibid.*)

Mais la question du mode de liaison, quoique nouvellement éclairée, reste cependant irrésolue. Et si les marqueurs de la construction exemplifiée en (3) ne sont pas des coordonnants, cela ne renseigne néanmoins pas autant qu'espéré sur la nature du mode de liaison, dans la mesure où beaucoup ont déjà signalé le caractère dangereux de s'en remettre aux marqueurs pour identifier la nature d'une liaison (cf. le cas de « *car* », canonisé en tant que *conjonction de coordination* mais fonctionnant, dans certains énoncés, davantage comme un terme subordonnant ; Marcotte 1997, Benzitoun 2010, Roig 2013a).

(3) Plus il mange, plus il a faim. (Pierrard 1994 : 20)

Le problème reste donc d'actualité, et si nous avons été amenés à proposer une lecture exclusivement subordonnante de la construction *plus...plus* (Van Raemdonck 1996, Roig 2013a, 2014), c'est au prix d'une reconsidération des paramètres définissant le mécanisme syntaxique de la *subordination*. Il n'est pas toujours évident de savoir si la subordination, dans les travaux de Pierrard, doit être appréhendée sous la forme d'une saisie d'un continuum, ou sous celle d'un mécanisme entrant en seule opposition avec la coordination. Mais la proposition de l'auteur de définir la *subordination* en termes de *dépendance* et de *hiérarchisation* conduit à l'élaboration d'un cadre d'analyse des modes de liaison binaire par essence : si l'on observe le paramètre de la dépendance, le fait est que, si cela dépend un peu, cela dépend quand même ; il en va de même pour la hiérarchisation : si c'est un peu hiérarchisé, cela reste de la hiérarchisation. Ce n'est qu'au prix d'un croisement

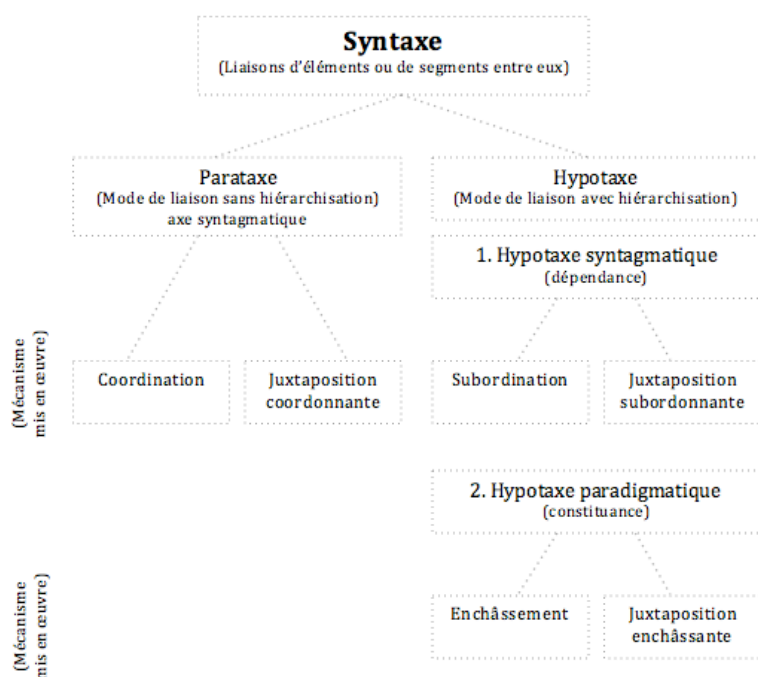
<sup>2</sup> Avec Pascale Hadermann, Dan Van Raemdonck, Valérie Wielemans.

<sup>3</sup> Michel Pierrard, avec Pascale Hadermann, Audrey Roig et Dan Van Raemdonck.

des résultats que de tierces catégories apparaissent, dont celle de la *corrélation* (DEPENDANCE +, HIERARCHISATION -), bien utile pour la catégorisation d'énoncés comme ceux exemplifiés en (1), (2) et (3). Pourtant, cette façon de concevoir l'organisation systémique des jonctions séquentielles pose en amont une question non dépourvue d'importance, celle de savoir ce qu'est, exactement, la *dépendance*. Une rapide analyse d'une série de discours grammaticaux et linguistiques montre que, sous cette étiquette, se cachent des concepts aussi hétérogènes que l'*enchâssement* ou l'*intégration* (Muller 2008), l'absence d'*autonomie* d'une séquence (Allaire 1982, Cherdon 2005), la capacité pour une séquence d'exercer une fonction dans une autre (Grevisse & Goosse 2007) – voire également la *rection*<sup>4</sup> (Melis 1994), mais pour laquelle Pierrard a clarifié son propos dès 1994 – ; de sorte qu'il devient difficile à ce jour de convenir de la dépendance ou non d'une séquence.

Ces *points de vue* – puisque de « *points de vue* » il s'agit... – nous invitent, pour notre part, à en revenir à une approche plus tranchée des modes de liaison, et à récupérer un cadre d'analyse strictement dichotomique, dans lequel la coordination est réellement le pendant de la subordination. Nous avons montré (cf. Roig & Van Raemdonck 2014) que sous le terme de *subordination* sont rangés tour à tour, et parfois de façon combinée, plusieurs concepts : la *dépendance*, l'*enchâssement*, la *rection*, la *hiérarchisation*, l'*intégration* et la *non-autonomie*. Dans le *Bon usage*, Grevisse & Goosse (1986, 1993, 2007) présentent, quant à eux, une vision très large de la subordination : dans tout syntagme – quelle que soit sa nature : syntagme nominal, verbal, etc. –, un apport sera dit « *subordonné* » à son support-noyau. Dans le prolongement de cette approche, nous proposons à notre tour de qualifier de *subordonnée* toute relation d'un élément X, apport, à un élément Y, son support syntaxique (Roig 2013a, 2014 ; Roig & Van Raemdonck 2014). On retrouve de la sorte les relations d'incidence externe (reposant sur le concept de dépendance) entre apport et support de signification, chères à Gustave Guillaume. Nous avons dès lors procédé à une réorganisation de l'ensemble des relations syntaxiques, réparties en relations parataxiques et hypotaxiques (Van Raemdonck à par. et 2015<sup>2</sup> ; Roig & Van Raemdonck 2014). Les premières marquent la liaison entre éléments sans hiérarchisation, et sont mises en œuvre par *coordination* ou *juxtaposition coordonnante* ; les secondes entre éléments avec hiérarchisation. Dans ce second cas, il faut encore subdiviser la catégorie en deux types : l'*hypotaxe syntagmatique*, d'un côté, qui procède par *subordination* ou *juxtaposition subordonnante*, et implique la dépendance (elle est le pendant de la parataxe, toujours syntagmatique quant à elle) ; et, de l'autre, l'*hypotaxe paradigmaticque*, qui procède par *enchâssement* ou *juxtaposition enchâssante* d'une sous-phrasedans une position fonctionnelle de la phrase matrice, et concerne la constituance, la complexité et, par la bande, la dépropositionnalisation.

Ce point de vue permet d'éviter la confusion trop fréquente entre subordination (dépendance) et enchâssement (constituance). Il existe en effet des sous-phrases enchâssées qui ne dépendent de rien, comme les sous-phrases noyau de phrase : *Que Michel parte nous attriste*. La subordination est essentiellement tributaire d'une relation de dépendance apport-support, l'apport dépendant syntaxiquement du support. L'enchâssement est essentiellement tributaire de l'intégration d'une sous-phrasedcontenant un verbe conjugué à un mode personnel. Ils sont par ailleurs tous deux ramenés ici au niveau du mécanisme de mise en œuvre d'un mode de liaison hypotaxique, comme la coordination l'est pour le mode de liaison parataxique. En schéma :



<sup>4</sup> Quand elle ne se confond pas directement avec la *hiérarchisation* comme c'est le cas dans la grammaire de Braun & Cabillau (2007) notamment.

Le redéploiement des concepts permet, on le voit, une prise en compte systémique plus fine des phénomènes. En tableau :

	SUB	ENCH
<i>Michel et ses collègues prévoient d'aller diner</i>		
<i>Michel mange des ris de veau ; un Michel francophone ; Michel sort (pendant) la nuit</i>	X	
<i>Que Michel parte nous attriste</i>		X
<i>Comme il pleut, Michel rentre ; Tu parles de corrélatrice isomorphe subordonnée, Michel t'étripe</i>	X	X

À l'aune de cette redéfinition du système des modes de liaison et de leur mise en œuvre, les énoncés du type de ceux exemplifiés en (1), (2) et (3) ne peuvent se laisser indexer, du point de vue de la dépendance, que du côté de la parataxe (mode de liaison mis en œuvre par coordination ou juxtaposition coordonnante) ou de l'hypotaxe syntagmatique (mode de liaison mis en œuvre par subordination ou juxtaposition subordonnée), dans la mesure où il n'existe aucune *corrélature* en tant que mode de liaison, la corrélation étant pour nous un phénomène syntaxique échappant, par essence, aux catégories des modes de liaison.

## 2. Critères pour l'identification d'une subordination (hypotaxe syntagmatique)

Au terme d'un examen critique de la littérature sur les tests avancés de part et d'autre pour ou contre une lecture subordonnée d'une construction (cf. notamment les synthèses partielles des tests effectuées par Piot 1988, 1993, 1995, 2000), nous avons choisi, à partir de nos travaux (Hadermann *et al.* 2010), de ne préserver que les quelques critères suivants comme indices *potentiels* pour révéler une liaison hypotactique (Roig 2013a, 2014) :

- la focalisation d'un groupe par *c'est...que*, garante de l'appartenance du segment clivé à la composante phrastique de l'énoncé, à son contenu propositionnel ;
- le mode verbal (certains subjonctifs témoignant d'une incidence de la prédication dans laquelle ils sont réalisés) ;
- la force illocutoire (cf. notamment les travaux du Gars et du Groupe de Fribourg).

La prosodie a, quant à elle, également été préservée au rang des indices utiles à observer, mais elle est réservée à d'autres fins : tout liage prosodique entre deux éléments, sans signaler l'incidence d'un segment par rapport à un autre, permet au minimum d'assurer l'existence d'un liage de type syntaxique (qu'il s'agisse de coordination ou de subordination) entre ces deux éléments, ce qui permet d'écarter consécutivement la thèse de deux unités totalement autonomes sur le plan syntaxique (par exemple, deux « phrases »).

L'observation de ces seuls paramètres suffit à apporter une solution au problème de l'indexation des corrélatives en *plus...plus* : la possibilité, vérifiée, de cliver la première prédication atteste assez bien du fait que la première des deux prédications (dans l'ordre linéaire, Préd1) fait partie de la composante phrastique de l'énoncé et que, n'étant pas noyau-sujet de l'énoncé global, elle est incidente, et donc *subordonnée*, à la seconde (Préd2).

(3a) Elle a peur, certes, elle a peur de voir galvauder, abîmer inutilement son trésor. Mais c'est plus elle est sûre de ce qu'elle tient que plus elle a peur de le hasarder... (*Frantext* : J. Rivière, *À la trace de Dieu*, 1937 : 36)

(3b) Alors que par contraste c'est au plus un être humain vit cloisonné dans un ego cristallisé dans l'angle de l'évolution qu'il représente qu'au plus la conscience d'un être humain tant à l'extrémisme et à l'exclusivisme, voir au fanatisme comme peut encore le constater de façon générale de nos jours dans notre société humaine en regard aux différents mouvements religieux et philosophiques et des nombreuses sectes existantes... (internet)

L'incidence de la Préd1 à la Préd2 nous est pareillement révélée dans les constructions telles qu'exemplifiées par (1), à cette différence près que la répétition attendue du *que*, née de la rencontre des *que* de la locution *c'est...que* et à *peine...que...*, est absorbée pour des raisons haplogiques (ex. 1a).

(1) À peine était-il sorti que déjà l'autre arrivait. (Pierrard 1994 : 20)

(1a) Elle ne fait plus d'otite depuis l'ostéo, mais les bronchite c'est à peine on sevre le ventolin et la cortisone qu'un nouvel épisode apparaît. (internet)

À moins qu'il s'agisse d'une focalisation de la Préd1 de la structure « à peine...ø... » (et non à *peine...que...*), comme l'illustrent les exemples (4) (cf. Roig & Van Raemdonck à par.) :

(4a) On venait d'embarquer le corps à la morgue. Puis la dame est repartie. À peine elle a eu tourné les talons, le père Fouassa a appelé sa morue, et ils ont eu un entretien qui n'en finissait pas... (*Frantext* : San Antonio, *Le loup habillé en grand-mère*, 2011)

(4b) À peine suis-je entrée, la grêle de ses questions s'abat sur moi (*Frantext* : M. de Grèce, *La Nuit du sérail*, 1982, p. 19-20)

Il semble par ailleurs difficile, pour un certain nombre d'énoncés, notamment ceux dans lesquels le connecteur *que* (2a) alterne avec  $\emptyset$  (2b) ou *et* (2c) (et réciproquement), de s'en remettre aux marqueurs pour identifier le mode de liaison à l'origine de l'assemblage des deux prédications.

(2a) Il me le demanderait une deuxième fois *que* je ne lui dirais pas.

(2b) Il me le demanderait une deuxième fois, ne lui dirais pas.

(2c) (?) Il me le demanderait une deuxième fois, *et* je ne lui dirais pas.

Comment ne pas voir (re)poinde la question, déjà débattue, de la *syndèse* et de l'*asyndèse*, c'est-à-dire de la présence ou de l'absence physique d'un *marqueur* dans l'énoncé ? Si certains linguistes optent pour une lecture structurellement différente des énoncés (2a) et (2c), le premier présentant une subordination quand les prédications de (2c) seraient liées par coordination (i.e. Wilmet 2010, 2011) – avec l'impossibilité, consécutivement, de trancher pour les tours (2b) –, nous préférons repartir des travaux d'Allaire (1982), de Van Raemdonck (1998), de Lambert (2001) ou de Stage (2009), et de considérer la forme *et*, dans ces énoncés, comme la survivance d'un ancien adverbe de liaison. Il ne s'agit donc pas d'une conjonction, et cet item ne peut pas être employé comme indice pour l'identification du mode de liaison syntaxique. Parce qu'il s'avère impossible de s'en remettre aux marqueurs pour pointer l'incidence d'une prédication dans l'autre, il devient dès lors non seulement utile, mais surtout obligatoire, d'accorder une importance capitale aux *marques* livrées par l'énoncé, lesquelles s'apparentent à des *indices*, dont les principales sont – la prosodie mise à part (cf. *supra*) – : (1) la focalisation en *c'est...que*, (2) le mode verbal, (3) la force illocutoire, auxquelles nous avons jugé intéressant de rajouter, suite à notre étude sur *à peine* (Roig & Van Raemdonck à par.), (4) l'aspect verbal (corrélé à l'aspect du verbe de l'autre prédication) et (5) la position des prédications. Tous ces indices, qui sont autant de formes de « *marquage* » de la liaison syntaxique (sans être pour autant des *marqueurs*, ces derniers étant prototypiquement lexicaux), permettent, moyennant une analyse critique de leur présence/absence dans l'énoncé questionné, de révéler l'existence positive ou négative d'une liaison incidentielle d'une séquence par rapport à l'autre.

C'est sur la base de ces critères que nous donnerons des tours (5) à (8) une lecture subordonnante : l'incidence de la Préd1 dans la Préd2 nous est en effet révélée, au minimum, par la force illocutoire partagée par les deux prédications, l'aspect verbal contraint, et la position cadrative de la Préd1.

(5) Tu ferais un don, tu y gagnerais.

(6) Ferait-il un don, il y gagnerait.

(7) Il se passait une minute de plus, le train déraillait.

(8) Qu'il se passât une minute de plus, et le train déraillait.

La structure de Préd1 dans l'exemple (8) témoigne en outre, en regard des exemples (5) à (7), de l'importance de prendre en considération une ultime donnée, à savoir la *complexité*.

### 3. Critères pour l'identification d'un enchâssement et de la complexité (hypotaxe paradigmatique)

La conception morphosyntaxique de la phrase que nous développons (v. notamment Van Raemdonck 2011, 2015<sup>2</sup>) permet d'appréhender celle-ci selon les deux angles de la dépendance (incidence de l'apport au support) et de la constituance (structures intégratives). Dès lors nous pourrions imaginer un continuum de dépropositionnalisation dans lequel une fonction, par exemple, de déterminant du verbe pourrait être occupée par des structures intégratives diverses, allant de la (sous-)phrase (ex. b) au groupe déterminatif nominal (GDN ; ex. d), en passant par différentes étapes de phagocytage des caractéristiques propositionnelles de l'élément intégré par la phrase matrice (perte de la modalité énonciative, du mode, du temps fini, de la forme verbale,...). La prédication syntaxique, encore présente dans les groupes prédictifs seconds<sup>5</sup> (GP2 ; ex. c), n'existe plus dans le cadre d'un GDN (ex. d), bien que l'on puisse parfois y déceler une prédication sémantique. En schéma :

<sup>5</sup> Le groupe prédictif second (GP2) est une structure intégrative, intermédiaire entre la sous-phrase (GP1') et le groupe déterminatif nominal (GDN), porteuse d'une fonction syntaxique dans la phrase (ou la sous-phrase). Il est composé d'un noyau (un groupe déterminatif ou prédictif) et d'un prédicat second (le noyau du groupe qui le prend en charge n'est pas un verbe conjugué à un temps fini). Cette structure en tandem recouvre des constructions diverses et diversement analysées. La grammaire traditionnelle a échoué jusqu'à présent à en rendre compte de manière unifiante : notamment, *Le chat parti, les souris dansent ; Il marche les yeux baissés ; On dit Pierre pressé ; J'entends les enfants chanter.* (v., notamment, Van Raemdonck 2011 (2015<sup>2</sup>) et 2014).

- (a) Phrase (GP1)  
Michel s'adresse à moi. « *Mon amour pour ma femme est indéfectible.* »
- (b) Sous-phrase (GP1')  
Michel dit *que son amour pour sa femme est indéfectible.*
- (c) Groupe prédicatif second (GP2)  
Michel dit *son amour pour sa femme indéfectible.*
- (d) Groupe déterminatif (GD)  
Michel dit *l'indéfectibilité de son amour pour sa femme.*

L'intrusion du GP2 dans la boîte à outils d'analyse bouscule la traditionnelle opposition binaire entre phrase *simple* (composée d'un GP1 (groupe prédicatif premier) et de GD (groupes déterminatifs)) et phrase *complexe* (intégrant un ou plusieurs GP1' (sous-phrase) dans le GP1). L'introduction de ce tiers terme oblige à trancher et à fixer les limites de la complexité. L'intégration d'un GP2 dans une phrase implique-t-elle la complexité d'une phrase ?

Nous limiterons, pour les besoins de la description du système, la prise en compte de la complexité phrastique à l'enchâssement d'une sous-phrase<sup>6</sup> dans une position fonctionnelle de constituant de la phrase matrice. Nous n'intégrerons donc pas dans l'ensemble des phrases complexes, contrairement à Raible (1992) et Koch (1995), les phrases intégrant des structures à prédications secondes sans verbe conjugué à un temps fini (nos GP2, les « propositions infinitives » ou « participiales », ou encore les « gérondifs » : *J'entend Pierre chanter* ; *Le chat parti, les souris dansent* ; *Elle marche en chantant*). En effet, le GP2 apparaît certes comme une structure intégrative intermédiaire entre le GP1' et le GD, mais, plus intégré que la sous-phrase, il possède des caractéristiques qui le rapprochent du GD et l'éloignent donc de la complexité explicite :

- on le trouve derrière des connecteurs prépositionnels (*Avec Michel pour guide, on ne se perd jamais* ; *Dès le matin venu, Michel travaillait*) et non derrière des enchâsseurs (à quelques rares exceptions près, traitables spécifiquement en GP2 en position de phrase : *Michel cherche quelqu'un à qui parler*).
- le noyau du GP2 n'est quasiment jamais<sup>7</sup> pris en charge par un pronom « sujet » atone (ce qui devrait être le cas si la prédication était une structure sous-phrastique). Cela renvoie aux prétendues propositions infinitives ou aux ablatifs absolus latins, où le noyau était décliné au cas correspondant à la fonction occupée par la prédication dans sa globalité (accusatif pour le sujet de l'infinitive objet, ablatif pour le sujet de la participiale circonstancielle). Dans un GP2, le noyau pronominal est généralement soit tonique (*Moi Directeur de département, je ferais...*), soit atone de forme « objet » attiré devant le verbe (dans le cas des « infinitives » déterminant du verbe : *Michel l'a vu partir*).

Pour autant, l'intégration d'une prédication via un GP2, ou via l'inscription à l'intérieur d'un groupe déterminatif d'une prédication exclusivement sémantique et non plus syntaxique, contribue quand même à une certaine complexité de la phrase. Cependant, cette complexité n'est pas explicitement montrée, déployée. Elle est implicite, comme absorbée – Havu & Pierrard (à par.) parlent de complexité *condensatrice* –, ce qui rend ces structures assez difficilement appréhendables pour un apprenant allophone. Nous distinguerons dès lors (Van Raemdonck 2015<sup>2</sup> et à par.) *complexité expliquée/déployée* et *complexité impliquée/absorbée*.

En synthèse, la complexité se marque donc, au niveau phrastique, par l'intégration d'une prédication dans une autre. Elle sera *expliquée* lorsqu'on intègre dans une phrase matrice une prédication expliquée complète, à savoir une sous-phrase incluant un noyau et verbe conjugué à un temps fini (on intègre donc dans la matrice une prédication première par enchâssement). La complexité expliquée peut alors être marquée soit par la présence d'un connecteur enchâssant (8), soit par une inversion hypothétique sujet-verbe (6) (v. Roig & Van Raemdonck 2015), qui équivaut à l'usage du subjonctif en sous-phrase (8) (lui-même marque d'enchâssement).

(6) Ferait-il un don, il y gagnerait.

(8) Qu'il se passât une minute de plus, et le train déraillait.

La complexité sera *impliquée*, par contre, lorsque 1) la prédication première intégrée dans la prédication matrice est expliquée mais incomplète, par exemple dépourvue de son verbe conjugué à un temps fini (ex. 14 ci-dessous) ; 2) syntaxiquement, la prédication est seconde, soit que l'on soit en présence d'un GP2, soit que cette

<sup>6</sup> C'est-à-dire d'un GP1, qui devient dès lors GP1', lequel comprend normalement un verbe conjugué à un temps fini.

On inclura néanmoins également dans le champ de la phrase complexe, les phrases qui intègrent ce qui peut tenir lieu de GP1', à savoir une autre structure intégrative prédicative (GP1 incomplet, GP2, ...) employée en position de phrase, intégrée/enchâssée ensuite dans une position fonctionnelle de constituant de la phrase matrice. Ce sera le cas, par exemple, de *Haut les mains ou je tire*, où le GP2 est d'abord en position de phrase (*Haut les mains*), avant d'être enchâssé dans la position de cadre, déterminant de la relation prédicative, de la Préd2 (*je tire*).

<sup>7</sup> Nous n'avons rencontré que le figé *Je soussigné...*, mais le pronom sujet atone s'explique par le fait que le GP2 est lui-même globalement en fonction noyau de phrase et qu'il n'y a pas d'autre reprise du noyau par un autre noyau de phrase dans ce qui suit la formule figée : *Je soussignée Marie certifie que...*

prédication rapportée à un terme de la phrase un prédicat second dont le noyau du groupe qui le prend en charge n'est pas un verbe conjugué à un temps fini ; 3) lorsqu'il n'y a plus de trace syntaxique de la prédication, laquelle ne se laisse plus percevoir qu'au niveau sémantique (par exemple, dans un GDN déverbal : *la prise de Constantinople en 1453 par les Ottomans*).<sup>8</sup>

#### 4. Étude de la structure Une minute de plus, (et) Michel était parti.

##### 4.1. Subordination ?

Le cadre théorique rappelé, il nous faut à présent vérifier si, de l'énoncé (9), il est préférable de donner une lecture subordonnante ou coordonnante. Or, l'identification du mode de liaison utilisé dans cet énoncé n'est pas forcément une tâche évidente.

(9) Une minute de plus, (et) Michel était parti.

Il apparaît très vite que les prédications averbales se laissent peu décrire à travers l'observation du faisceau d'indices mis en évidence plus haut : le paramètre du verbe au subjonctif, par exemple, comme celui des aspects verbaux sont inapplicables dans le cas présent. Subsisteraient alors les critères de la force illocutoire, de la focalisation et de la position des prédications pour évaluer la subordination (ou non) de la Préd1 à la Préd2.

##### 4.1.1. Retour sur les études antérieures sur la construction « Une minute (de plus), (et) Michel était parti. »

Des exemples du type de (9) ont déjà fait l'objet de quelques travaux linguistiques, en français comme en anglais. Étudiant les schèmes corrélatifs en français, Allaire, d'abord, propose dès 1982 une lecture doublement subordonnante<sup>9</sup> d'un énoncé structurellement proche :

(10) Du fric, (et) je disparaissais.

Dans cet énoncé, remarque Allaire, la première prédication, « *suspensive* », est privée de son autonomie syntaxique, impliquant par là une suspension de l'énoncé qui attend d'être complété par une Préd2, qui est la prédication « *complétive* » (1982 : 429-430). C'est là l'expression d'un schème proprement corrélatif, au fonctionnement identique à celui repéré dans les énoncés (1), (6) ou encore (8). Cette conclusion n'est pas celle à laquelle parvient Corminboeuf plus récemment. Fort de la comparaison de l'énoncé (11) et (12), Corminboeuf (2009, 2010) propose de voir dans un énoncé comme (9) l'œuvre du mécanisme de la « *coordination* »<sup>10</sup>, marchant en cela dans les pas de Culicover & Jackendoff (1997, 1999, 2005) et Culicover (1970, 1972) qui sont arrivés à pareil résultat<sup>11</sup> après l'observation de ces mêmes constructions en anglais (13).

(11) *Une minute de plus*, le train déraillait. (Corminboeuf)

(12) *Une minute plus tard*, le train déraillait. (Corminboeuf)

(13) *One more can (of beer) and I'm leaving* (Culicover & Jackendoff)

La première séquence de l'énoncé (12) se prête fort bien à la focalisation, remarque Corminboeuf (2009), ce qui est le signe que ce segment est *régi* (au sens fribourgeois du terme) et forme donc, avec la suite de l'énoncé, une seule et même clause (12a). Or, la première séquence de l'énoncé (11) ne se laisse pas focaliser (cf. 11a). Elle ne serait donc pas *régie*.

(11a) \*C'est *une minute de plus* que le train déraillait.

(12a) C'est *une minute plus tard* que le train déraillait.

Corminboeuf (2009) évoque en deuxième lieu la mobilité de la séquence 1, admise en (12) mais rejetée en (11) :

<sup>8</sup> On prendra soin de ne pas confondre *prédication expliquée* ou *impliquée* avec *complexité expliquée* ou *impliquée*. La *prédication expliquée* déploie la relation prédicative en ses composantes ; elle peut dès lors être complète, si ces composantes (noyau et prédicat) sont présentes, ou incomplète, s'il en manque une. La *prédication impliquée* se présente sous la forme d'un élément qui intègre en son sein seul la relation implicite entre un noyau et un prédicat hypothétiquement reconstruits (c'est le cas des interjections : *Aïe* = '*J'ai mal*'). La *complexité* concerne la phrase et est *expliquée* si l'on intègre dans la matrice une prédication première expliquée et complète, dont le prédicat est dès lors pourvu d'un verbe conjugué à un temps fini. La *complexité* de la phrase sera *impliquée* lorsque la prédication intégrée s'avère soit première, expliquée mais sans verbe (donc incomplète), soit impliquée (si cela est possible), soit encore seconde, soit enfin sémantique dans un GDN. On peut donc très bien avoir une phrase à *complexité impliquée* sur la base de l'intégration d'une *prédication expliquée* (mais incomplète).

<sup>9</sup> Pour Allaire, la séquence 1 est en effet subordonnée à la séquence 2, qui est elle-même subordonnée à la séquence 1. La subordination est donc double.

<sup>10</sup> Faisant partie du Groupe de Fribourg, Corminboeuf parle plus volontiers de clauses/énonciations autonomes, ce qui revient à dire, si l'on inscrit sa pensée dans notre cadre théorique, qu'il s'agit d'une liaison de type paratactique.

<sup>11</sup> Culicover & Jackendoff (1997, 1999) parlent plus volontiers en termes de *coordination syntaxique* mais de *subordination sémantique* à propos de cette structure non marquée, propriétés qui caractérisent, chez Allaire (1982), les tours corrélatifs isomorphes du type *Plus il mange, plus il grossit*, par opposition aux structures non marquées qui sont l'expression d'une subordination syntaxique doublée d'une subordination sémantique.



(11b) \*Le train déraillait *une minute de plus*.

(12b) Le train déraillait *une minute plus tard*.

L'ordre d'apparition des séquences est ainsi contraint dans le premier des deux énoncés seulement, et l'immobilité de la première séquence en (11) s'apparenterait selon l'auteur à un signe illustrant l'absence de rection entre les deux segments de l'énoncé, tandis que la mobilité remarquée en (12) confirmerait la liaison rectionnelle qui unit le premier segment au second.

Corminboeuf (2010) remarque dans un troisième temps que, si l'insertion d'un item *et* aux confins des deux séquences est admise pour les tours du type (11), elle est proscrite dans les énoncés tels que (12) :

(11c) *Une minute de plus* et le train déraillait.

(12c) \**Une minute plus tard* et le train déraillait.

À l'inverse, l'énoncé (12) peut entrer dans le champ d'une modalité interrogative alors que la pratique est plus compliquée avec (11) (Corminboeuf 2009, 2010) :

(11d) ?? Est-ce qu'une minute de plus, le train déraillait ?

(12d) Est-ce qu'une minute plus tard, le train déraillait ?

Ce qui confirme l'hypothèse d'un lien rectionnel entre la séquence1 et la séquence2 en (12), difficilement observable dans le cas de (11). Ainsi, confirment Benzitoun & Corminboeuf, « *une minute plus tard* fonctionne comme un constituant situant temporellement le procès du second membre » ; il « fonctionne comme un constituant régi antéposé », alors que « *une minute de plus* n'est pas régi – il s'agit d'une clause autonome réalisant à elle seule une prédication » (Benzitoun & Corminboeuf à par.). Transposés dans notre cadre théorique, les résultats auxquels ils parviennent attesteraient donc d'une liaison syntaxique de type hypotaxique en (12) mais d'une liaison parataxique en (11).

Cependant, ajoutent les auteurs, « les unités régies sont plus aisément identifiables lorsqu'elles comportent une préposition » (*ibid.*), et ils citent les énoncés suivants en guise d'exemples :

(14) Avec des gestes savamment mesurés, l'homme déboucha une fiole minuscule et la présenta à l'odorat d'une cliente debout sur le seuil de sa boutique.

– *Une seule goutte de ce parfum* et les hommes mourront pour toi, dit-il. (Cossery, *Mendiants et orgueilleux*, in Benzitoun & Corminboeuf à par.)

(14a) *Avec une seule goutte de ce parfum*, les hommes mourront pour toi. (exemple modifié, in *ibid.*)

(15) Boulot, maison... *en un clic de souris*, le monde entier s'ouvre, les frontières tombent et les décalages horaires n'existent plus. (presse écrite, cité par Corminboeuf 2009)

(15a) *Un clic de souris* et le monde entier s'ouvre. (exemple modifié, in *ibid.*)

Dont la comparaison leur permet de conclure en ces termes :

Dans ces paires, la présence d'une préposition (*avec* et *en*) fait clairement basculer l'analyse du côté de la rection, alors que l'absence de la préposition fait basculer l'analyse du côté de l'absence de rection. En faisant de ce qui précède un élément prédicatif et autonome au plan syntaxique, *et* exclut une lecture « circonstant » de l'élément antéposé. Cela montre qu'une marque morphologique comme *et* joue un rôle important : dans les constructions du type [14], elle balise deux domaines rectionnels (deux clauses). On observe par conséquent que la présence de certaines « marques » favorise l'existence d'un lien rectionnel, mais que ce marquage n'est ni univoque ni systématique. (Benzitoun & Corminboeuf à par.)

#### 4.1.2. Réponses aux arguments

Si nous pouvons accepter l'analyse de Corminboeuf jusqu'à un certain point, il nous faut tout d'abord signaler notre autre lecture de (12), énoncé qui permet tout à fait une analyse équivalant à celle donnée pour (11). Si l'on a affaire à une structure « ellipsée » à partir de *Tu freinais une minute plus tard, et le train déraillait*, la lecture prétendument « non rectionnelle » de (11) réapparaît en effet.

##### 1) Déplacement.

Au-delà de cette question de lecture, il est assez étonnant de voir la mobilité d'un terme considérée comme un critère favorable à la rection : en effet, cette mobilité est généralement utilisée, dans la macro-syntaxe aixoise, concurrente de la fribourgeoise à laquelle est affilié Corminboeuf, pour montrer la moindre rection du circonstanciel par rapport au déterminant du verbe. Pour notre part, c'est un critère que nous n'acceptons pas dans la mesure où il place sur le même plan des éléments de fonctions différentes.

En effet, le déplacement en finale dans (12b) conduit, pour la lecture la plus commune, à une structure rectionnelle différente de celle de (12). La portée de *Une minute plus tard* dans (12) est la relation prédicative de Préd2 ; celle du même segment dans (12b) est la relation intrapredicative entre le noyau verbal et son déterminant non saturé ici.

En (11) et (12), avec même portée pour les segments analysés, on ne peut pas accrédi-ter un mode de fonctionnement différent : la portée des segments, tous deux déterminants, est identique (incidence à la relation

prédicative de Préd2). Tout au plus c'est la nature sémantique du cadrage qui diffèrera : la condition pour (11) ; le temps pour (12), mais qui se muera en condition également si on lui donne la lecture de *Tu freinais une minute plus tard, et le train déraillait*.

Par ailleurs, le fait d'insérer un connecteur prépositionnel devant le groupe formant la Préd1 (14a et 15), change la structure de l'énoncé dans son essence. En atteste notamment le fait de pouvoir insérer l'item *et* entre la Préd1 et la Préd2 lorsque la Préd1 n'est pas ouverte par une préposition (ex. 14 et 15a). Et si l'existence d'un lien rectionnel dans les groupes ouverts par une préposition est évidente, il n'est pas certain qu'un tel lien n'existe pas dans les énoncés où la Préd1 est dépourvue d'un tel connecteur, indépendamment de la question de l'insertion possible ou non de l'adverbe *et*.

Reste que le critère de la position cadrative de la Préd1, immuable du fait de l'asyndèse, s'il abonde dans le sens de la subordination, ne livre pas de conclusions certaines.

## 2) Focalisation.

Nous avons dit que la focalisabilité d'un segment est un critère de subordination. Nous savons également que l'épreuve inverse n'est pas aussi catégorique : l'absence de focalisabilité ne signifie pas absence de dépendance et de subordination. De façon générale, pour ce test-ci comme pour les autres tests considérés, si l'on peut tirer des conclusions d'une réponse positive au test de la focalisation, rien ne peut être affirmé de manière catégorique quant au passage négatif à ce test, qui n'a, somme toute, que valeur heuristique dans la mesure où il ne fait que révéler la présence d'une propriété, sans être la propriété elle-même. D'autres facteurs en effet entrent en ligne de compte, qui peuvent empêcher le mécanisme : le test fonctionne difficilement, voire pas du tout, avec les énoncés de liaison asyndétique ou, encore<sup>12</sup>, si la prédication en question prend la forme d'une prédication dépropositionnalisée (GP2, GDN) :

(16) Le chat parti, les souris dansent.

(16a) \*C'est le chat parti que les souris dansent.

(16b) C'est une fois le chat parti que les souris dansent.

Personne, pourtant, ne contredira, en dépit du clivage impossible de la séquence *le chat parti*, l'incidence effective du GP2 à la prédication verbale *les souris dansent*. Présentement, il convient donc d'écarter également le critère de la focalisation.

(14b) \*C'est une seule goutte de ce parfum que les hommes mourront pour toi.

## 3) Modalité interrogative.

La réponse à la différence de traitement en matière de modalité interrogative (11d vs 12d) sera du même type que celle proposée pour la focalisation. La difficulté de l'interrogation en (11d) provient sans doute du caractère prédicatif de la structure du segment initial (GP2 ; cf. infra). De plus, la valeur conditionnelle particulière du segment initial et son inscription dans une structure corrélatrice avec insertion possible de *et (alors)* peut apparaître difficilement compatible avec une interrogation et bloquer celle-ci.

(11d) ?? Est-ce qu'une minute de plus, le train déraillait ?

(12d) Est-ce qu'une minute plus tard, le train déraillait ?

Le paramètre de la modalité énonciative ou de la force illocutoire semble néanmoins favoriser la thèse d'une hypotaxe, dans la mesure où la Préd1 des énoncés comme (9) ou (14) partage toujours la force illocutoire de la Préd2.

(14c) \*Une seule goutte de ce parfum ? et les hommes mourront pour toi.<sup>13</sup>

(14d) \*Une seule goutte de ce parfum ! et les hommes mourront pour toi.

<sup>12</sup> Nous accepterions en effet certaines focalisations de GP2 en position fonctionnelle de déterminant du verbe (*C'est les enfants chanter que j'entends*), bien que cet avis ne soit pas partagé de tous (cf. Marsac 2010 par exemple, qui rejette cette focalisation au profit de *C'est les enfants que j'entends chanter*).

<sup>13</sup> Corminboeuf présente dans son ouvrage des énoncés formellement proches qui attesteraient de la possibilité de faire varier la force illocutoire en Préd1, à savoir « *Une petite soif ? Un automate est à votre disposition au sous-sol.* » et « *Maux de gorge ? Hextrimint soulage la douleur.* » (2009 : 186). Ces modalités interrogatives sont trompeuses puisqu'il s'agit en réalité de questions rhétoriques, soit de fausses questions mais de vraies assertions. Par ailleurs, ces deux énoncés ne se laisseraient pas analyser exactement de la même façon que l'exemple (14), dans la mesure où, selon nous, la Préd1 des deux exemples cités à l'instant s'apparente davantage à des déterminants de l'énonciation comme on en trouverait dans une production du type : *Si tu as soif, il y a de l'eau dans le frigo* (où « *si tu as soif* » détermine l'énonciation ; cf. Van Raemdonck 2011, 2015<sup>2</sup>). Quant à la particularité de ces tours mise en évidence par Corminboeuf, à savoir la possible ellipse de l'article, proscrite pourtant dans les tours comme (14) ou (15a) (cf. infra), elle serait une nouvelle invitation à opérer une distinction entre les constructions où la Préd1 fonctionne comme déterminant de l'énonciation, de celles où la Préd1 détermine l'énoncé (ce qui est le cas, d'après nous, dans les énoncés (14) et (15a) ; cf. suite).

#### 4) Insertion du « et ».

Nous avons déjà critiqué par ailleurs le statut de *et* entre les deux séquences (v. Hadermann & al. 2010, 2013 ; Roig 2013a). Il convient une nouvelle fois de ne pas le regarder comme une conjonction. Allaire (1982) donne à ce *et* la fonction de

souligne[r] l'existence de la coupe grammaticale [entre les deux Préd], coupe qui distingue ici la relation de complémentarité réciproque – nom *et* verbe – de la relation traditionnellement désignée comme la relation *sujet – verbe*. Intervenant à titre redondant comme partout dans le modèle, ce *et* completif, toujours précédé d'une rupture d'intonation, met en évidence la non-factorisation du verbe concomitant :

"Six lignes et ils terminent ce rapport."

"Six lignes terminent ce rapport."

[...] dans leur incomplétude les deux termes complémentaires s'enchaînent mutuellement de part et d'autre d'un axe démarcatif que matérialise le *et* de jonction (Allaire 1982 : 538-539)

La présence de *et* aux confins des deux prédications ne serait donc pas un indice d'une liaison par coordination.

Nous avons rappelé plus haut que la position de la Préd1 pouvait générer du sens ; nous avons également rappelé que l'immobilité de la Préd1 pouvait signaler l'incidence de celle-ci à la Préd2, si la Préd1 exerce le rôle de complément de cadre. Dans le schème « GDN (/et) Préd2 »<sup>14</sup>, la Préd1, placée devant la Préd2, est en effet susceptible de servir de cadre syntaxique pour la réalisation effective de la Préd2. C'est ce phénomène d'ailleurs qu'Allaire (1982) désignait sous les termes de prédications *suspensives* et prédications *complétives*, la Préd1 devant être complétée par la Préd2 pour faire sens, et réciproquement. Pour notre part, la Préd1 sera effectivement un déterminant de la relation prédicative de Préd2, fixant le cadre de condition pour lequel l'énonciateur assume les conditions de vérité de son énoncé. Dans le schème « GDN (/et) Préd2 », comme dans les autres schèmes conditionnels à deux prédications dont la Préd 1 n'est pas introduite par *si* (cf. infra, ex. 17-23), *et* n'est pas une conjonction de coordination (en témoigne sa substitution possible par *que* en (17) à (19) ; cf. Roig & Van Raemdonck 2015).

(17) Il n'a pas fait trois pas (et/qu')il s'effondre. (Allaire 1982 : 536)

(18) À peine il a fait trois pas, (et/qu')il s'effondre.

(19) À peine a-t-il fait trois pas, (et/qu')il s'effondre.

(20) Qu'il fasse trois pas, et c'est l'effondrement.

(21) Faites trois pas et c'est l'effondrement. (*ibid.* : 536)<sup>15</sup>

(22) Un pas de plus, (et) il s'effondre.

(23) Trois pas et il s'effondre. (*ibid.*)

Ce schème se présente comme variante combinatoire du schème conditionnel « *Si... alors* ». La Préd1 apparaîtrait sans marqueur, la Préd2 serait introduite par un adverbe de liaison *et*, connecteur secondaire à valeur de *alors* (Van Raemdonck 1998, Stage 2009), déterminant la relation prédicative de la Préd2.

#### 4.1.3. Bilan des observations, prolongements, et conclusion du mode de liaison

Finalement, force est de constater que la liste des indices pour une identification du mode de liaison dans ces structures à Préd1 nominales, est maigre – constat peu étonnant vu le caractère minimal non verbal de la Préd1 –, mais suffisante pour pouvoir conclure selon nous, à de la *subordination* (avec incidence de la Préd1 à la Préd2, et un éventuel *et* non coordonnant à la jointure). Cette conclusion nous est révélée, d'une part, par l'absence de force illocutoire spécifique à la Préd1 : la force illocutoire de la Préd2 est en fait toujours partagée par la Préd1. D'autre part, la Préd1, immobile, servirait bel et bien de cadre à la Préd2 dans un schème « GDN (/et) Préd2 » dès lors que l'on porte une attention particulière au fait que le schéma corrélatif est réalisé à partir de la réunion de deux prédications au minimum : dans l'absolu, Préd1 comme Préd2 peuvent être autonomes, mais toute réalisation de la Préd1 sans la Préd2 (ou vice-versa) engendre la destruction du paradigme corrélatif. C'est en effet bien de la jonction des deux prédications que naît la lecture corrélatif de l'énoncé, laquelle est doublée d'ailleurs d'une prosodie caractéristique, avec une intonation du type *protase – apodose* (cf. spectrogramme ci-dessous). Autrement dit, chacune des deux prédications peut être autonome en l'absence d'une volonté, de la part du locuteur, de construire un énoncé corrélatif et de réunir, en conséquence, les deux prédications par un schème corrélatif.

<sup>14</sup> Par schème « GDN (/et) Préd2 », nous désignons par facilité des structures dont la première séquence se présente sous la forme d'un GDN. Nous verrons par la suite que ce GDN peut s'avérer être une prédication incomplète ou un GP2.

<sup>15</sup> Malgré l'utilisation du mode dit « impératif » dans la Préd1, on ne peut pas parler une modalité injonctive. Il s'agit ici aussi d'une assertion (avec sens de condition) régie par la modalité assertive de la Préd2 (v. Allaire 1982).

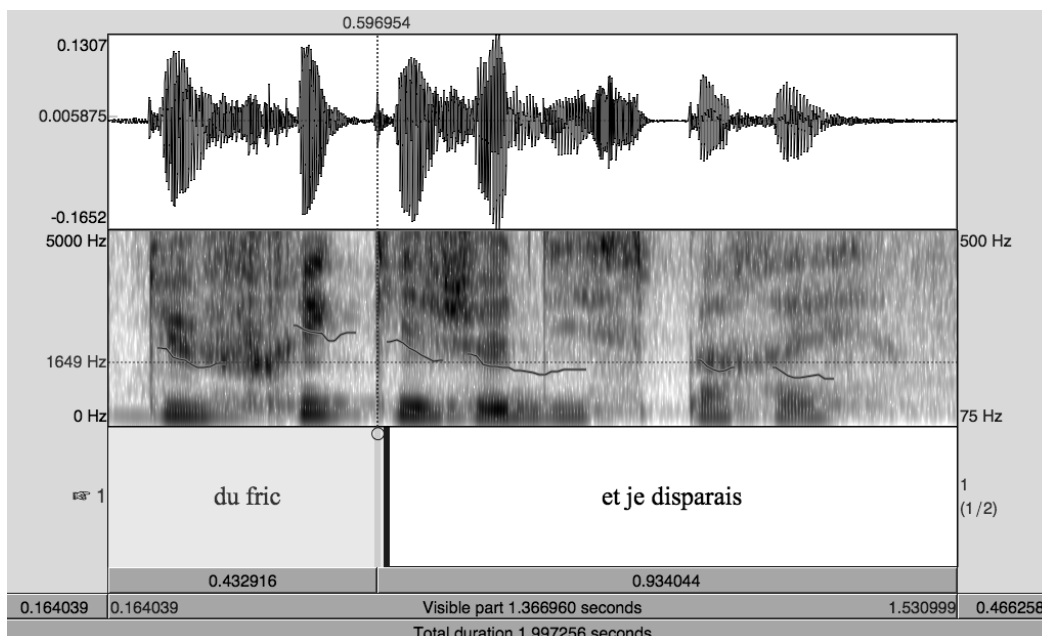


Fig. 1 – Analyse sous Praat de l'énoncé « du fric et je disparais »

Ces conclusions rejoignent directement les impressions décrites par Allaire (1982) :

Si l'énoncé initial [= Préd1] manifeste ici sa dépendance contextuelle, c'est qu'il nie l'existence même de son verbe, ellipse qui le rend tributaire d'un autre énoncé. Et l'on voit qu'en raison des exigences de réciprocité, cet autre énoncé est lui-même soumis à des contraintes parfaitement inverses, position seconde et présence verbale. (1982 : 536)

Le verbe de la Préd2, cependant, s'avère moins conditionné dans ce schème corrélatif-ci (par opposition aux tours avec une Préd1 verbale) au niveau des temps, du fait de l'absence même de réalisation d'un verbe en Préd1, que dans une structure corrélatrice non marquée où la Préd1 présente elle-même un verbe conjugué à un temps (fini) : « *Un faux pas et c'est, c'était, ce sera, ce serait, ce fut la chute* », l'auteure donne-t-elle en exemple (*ibid.* : 538).

Ce qui différenciera réellement (11) de (12), c'est finalement moins le mode de liaison entre prédications ou segments que la différence de structure intégrative du groupe qui prend en charge la fonction de déterminant de relation prédicative, c'est-à-dire d'apport dépendant du support et donc subordonné à lui. C'est ce point que nous étudierons dans la partie suivante, ce qui nous permettra également d'éclairer le rôle de la préposition dans les exemples (14a) et (15).

#### 4.2. Enchâssement et complexité ?

Le schème « GDN (/et) Préd2 » s'inscrit chez Allaire dans la continuité directe des autres schèmes corrélatifs qui, organisés comme suit, attestent de la perte progressive de l'autonomie verbale jusqu'à la disparition du verbe lui-même (1982 : 536-537) : on retrouve là le concept de dépropositionnalisation ou perte progressive des caractéristiques propositionnelles au fur et à mesure de l'intégration d'une prédication dans une autre (voir notamment Van Raemdonck 2011 (2015<sup>2</sup>) et à par.). Nous ajoutons ici trois autres échelons (18-19 et 22) à l'échelle d'Allaire :

- (17) Il n'a pas fait trois pas (et/qu')il s'effondre. (Allaire 1982 : 536)
- (18) À peine il a fait trois pas, (et/qu')il s'effondre.
- (19) À peine a-t-il fait trois pas, (et/qu')il s'effondre.
- (20) Qu'il fasse trois pas, et c'est l'effondrement.
- (21) Faites trois pas et c'est l'effondrement. (*ibid.* : 536)<sup>16</sup> utilité de répéter la note ??
- (22) Un pas de plus, (et) il s'effondre.
- (23) Trois pas et il s'effondre. (*ibid.*)

Dans tous ces exemples, nous retrouvons un schème corrélatif (a) temporel, mâtiné d'une condition de réalisation (17-19), avec alternance possible de *et* et de *que* (subordination inverse, voir Roig & Van Raemdonck 2014, à par.) ; (b) conditionnel de type « *Si...alors* » (ex. 20-23), sans un *si* introducteur de Préd1, avec un *et* adverbe de liaison sans alternance possible avec *que*. D'un point de vue fonctionnel, les Préd1 sont toutes

<sup>16</sup> Malgré l'utilisation du mode dit « impératif » dans la Préd1, on ne peut pas parler une modalité injonctive. Il s'agit ici aussi d'une assertion (avec sens de condition) régie par la modalité assertive de la Préd2 (v. Allaire 1982).

cadratives de temps ou de condition et occupent la fonction de déterminant de la relation prédicative de Préd2, et sont donc subordonnées. Ce qui les différencie, ce n'est donc pas leur fonction, mais leur constitution : la structure intégrative qui prend en charge la fonction. Se pose dès lors la question de l'enchâssement dans le cas de l'intégration d'une sous-phrase et de la complexité, expliquée ou impliquée selon le type de structure intégrée.

Si la frontière entre complexité expliquée (par enchâssement) et complexité impliquée est tracée par la présence d'un verbe conjugué à un temps fini comme noyau du groupe prenant en charge le prédicat, on dira qu'il y a complexité expliquée pour les exemples (17) à (21), et qu'il y a complexité impliquée pour les exemples (22) et (23). Cependant, pour qu'il y ait complexité impliquée, il faut qu'il y ait intégration d'une autre prédication dans la prédication de la matrice. Reste donc à s'assurer, dans le schème non verbal « GDN (/et) Préd2 », de la présence de cette deuxième prédication (Préd1), garante de la complexité.

Comparons à présent la structuration de la séquence<sup>1</sup> des énoncés (11) et (12), et (14) et (14a) – ou (15) et (15a) :

- (11) *Une minute de plus*, le train déraillait. (Corminboeuf)
- (12) *Une minute plus tard*, le train déraillait. (Corminboeuf)
- (14) *Une seule goutte de ce parfum* et les hommes mourront pour toi
- (14a) *Avec une seule goutte de ce parfum*, les hommes mourront pour toi

En (11), la Préd1 se laisse analyser comme un GP2 et non un GDN. En effet, le noyau de cette prédication est le GDN *une minute* auquel est rapporté un prédicat second *de plus*, le tout constituant un groupe (GP2) porteur d'une fonction de déterminant de la relation prédicative de Préd1, qui indique le cadre conditionnel (non réalisé) de la réalisation de la Préd2 (contrecarrée). Il y a bel et bien prédication dans Préd1, sans verbe conjugué à un temps fini (pas de sous-phrase, donc). Nous parlerons donc de complexité impliquée.

En (12), le premier segment est un GDN dont le noyau est le nom *minute* et les déterminants, *plus tard* et *une*. L'ensemble de ce GDN exerce également la fonction de déterminant de la relation prédicative de la matrice, indiquant ici simplement un cadre temporel, non conditionnel. Il n'y a pas de prédication dans le segment initial, donc pas de Préd1, et donc pas de complexité. La phrase dans son ensemble est *simple*. Cette lecture est concurrencée, on l'a vu, par une autre, dans laquelle on pourrait avoir affaire à une réduction de ***Tu freinais une minute plus tard, (et) le train déraillait.*** On observe la réapparition possible du *et*, tributaire de la présence en segment initial d'une réelle Préd1, mais qui serait ici incomplète et cadratrice conditionnelle. Il y aurait complexité, vu l'intégration d'une prédication dans la prédication matrice. Cette complexité en (12) serait impliquée parce que dépourvue de l'expression effective (même si restituable) d'un verbe conjugué à un temps fini en Préd1.

En (14), l'analyse rejoint la deuxième lecture de (12). Certains parlent de Préd1 « ellipsée », (Allaire 1982 : 521 ; Brès 2006 : 161 ou Arrivé & al. 1986 : 191). Mais selon Corminboeuf (2009 : 185), la Préd1 n'est pas elliptique : « À mon sens, il n'y a nul besoin de postuler la présence d'une ellipse dans le membre A [=Préd1]. [...] Il n'y a rien d'exceptionnel à considérer qu'un SN puisse former une clause autonome ; à témoin les constructions à *nominativus pendens* ». Dans l'absolu, les deux positions rencontrées pourraient n'être que les deux faces d'une même pièce, le résultat de deux points vues différents posés sur le même objet : soit on parle de la réduction d'une prédication complète à une prédication incomplète par ellipse de l'un ou l'autre élément ; soit on considère que le segment présenté équivaut à une prédication impliquée, sans nécessité d'ellipse, comme dans le cas des interjections, qui, à l'intérieur d'un seul segment énoncé, donnent à imaginer une relation prédicative entre prédicat et noyau (*Aïe* = '*J'ai mal*'). Dans les deux cas, la complexité pourra être dite impliquée, soit que, comme dans le dernier cas, la prédication soit impliquée ; soit que, comme dans le premier, elle soit expliquée, mais ellipsée (en l'absence du verbe conjugué à un temps fini), partiellement implicite et donc incomplète.

Dans les deux analyses, la Préd1, bien qu'étant de forme GDN, contient intrinsèquement une prédication, ce qui fait la différence avec un autre GDN en pareille position, mais n'intégrant pas de prédication (la première lecture de l'exemple 12). Pour autant, nous ne connaissons guère de cas de réelles prédications impliquées en pareille position, et le cas du *nominativus pendens* évoqué par Corminboeuf ci-dessus ne saurait être considéré comme une prédication impliquée. Pour notre part, nous avons traité ces cas (***Moi, mon ami Michel, son vélo, il est tout pourri***) comme des déterminants de l'énonciation (de la composante propos ; v. Van Raemdonck 2011, 2015<sup>2</sup>). Dès lors, nous opterons, forts de l'analyse ci-dessous, pour la considération d'une Préd1 *incomplète*.

Un indice de l'intégration d'une prédication nous est fourni par le biais la composition du GDN formant la Préd1, et notamment par le type de détermination du nom noyau.

- (24) Une défaite, et c'est l'élimination.
- (25) Un animal de compagnie, et ça va tout de suite mieux.

La syntaxe de la Préd1 de ces deux exemples est absolument identique. Il s'agit de deux GDN en position de phrase. Une différence substantielle existe néanmoins entre le N de (24) et celui de (25) : *défaite* est un nom d'action tandis que *animal de compagnie* n'en est pas un. Or, nous avons affirmé précédemment que c'est en qualité de prédication que fonctionnaient les Préd1 de ces structures ; elles se doivent donc d'exprimer un

procès, ce qui les distingue des GDN détachés à l'initiale. Si le N d'action peut très bien rendre compte à lui seul d'un procès, tel n'est pourtant pas le cas en (25), où le procès semble manquer.

En réalité, ce n'est pas tant la qualité du nom qui génère le procès que la structuration syntaxique même du GDN, composé ici, dans sa configuration la plus basique, d'un article indéfini et d'un nom. C'est en effet l'article indéfini qui, selon nous, est révélateur de l'appréhension processuelle par le locuteur. Déjà observé avant nous par Corminboeuf (2009 : 193-202) à des fins quelque peu différentes<sup>17</sup>, l'accès à l'ouverture de l'énoncé, très souvent interdit à l'article défini, s'apparente ainsi à une nouvelle clé d'accès à l'appréhension d'une prédication.

À l'heure actuelle, les théories pour motiver l'emploi différent des articles définis / indéfinis (/ partitifs) sont aussi nombreuses qu'hétérogènes (Kleiber 1990, Roig 2011) ; par-delà les spécificités liées au type d'approche, quelques constantes peuvent néanmoins être observées. Il n'est plus à démontrer, par exemple, que l'article indéfini présente la particularité de pouvoir insérer un nouvel élément dans l'espace de discours, à l'inverse du défini qui exerce en principe une fonction phorique (ou déictique) (Hawkins 1978, 1991 ; Langacker 1987, 1991 ; Wilmet 1986, 2003 ; etc.). Ou, autrement dit, l'article indéfini *pose* quand le défini *suppose* (Kleiber 1990). Partant, c'est l'association d'un article indéfini à un N quelconque qui révèle, selon nous, l'appréhension possible d'un procès dans les Préd1 (incomplètes) des constructions étudiées dans cette contribution, l'union des deux composantes (article indéfini + N) conduisant à la réalisation d'une prédication *existentielle* à laquelle se prête fort bien l'indéfini. En fait, cette lecture prédicative existentielle est conforme à la lecture théorique, qui construit, dans la zone rhématique, le thème non encore partagé (d'où le déterminant *un*) dans une séquence hypothétique (ce qui exclut \**l'animal de compagnie*).

Il est cependant quelques cas où l'article défini est rencontré, relève Corminboeuf : lorsqu'il s'agit d'un superlatif, d'un objet unique ou d'un objet de discours déjà validé dans la mémoire discursive (2009 : 198), l'article défini peut être rencontré dans la structure « GDN (/et) Préd2 ».

(26) le moindre accroc et c'est la catastrophe (Corminboeuf 2009 : 198)

(27) Le roi de trèfle hier et je la faisais. (Trévisse, *in ibid.*)

(28) Le(/ce) jeton et c'est fini !

Force est de constater que, dans chacun de ces exemples, l'article défini est utilisé parce que l'on ne saurait recourir à l'indéfini : l'indéfini a pour seconde particularité de ne pas spécifier outre mesure l'entité désignée, mais de prélever un élément dans un ensemble qui en comporte plusieurs identiques. C'est pour cette raison que Wilmet (2003 : 142) le dit « *partitif* », par opposition au défini qui est naturellement *extensif*, ce dernier désignant une entité unique (ou regardée comme telle). Puisqu'il est employé pour désigner le plus haut degré (unique par définition), il est normal que le superlatif soit précédé du défini. Il en va de même pour les entités comme *le roi de trèfle*, *le soleil*, *la lune*, etc., qui, par essence, dans l'univers partagé du discours, ne sont pas plurielles. L'association d'un défini avec un N dans les constructions « GDN (/et) Préd2 » peut donc également être révélateur d'une lecture de prédication existentielle, dans les cas où l'objet existe déjà dans l'univers partagé du discours et qu'il n'est plus à construire.

Par ailleurs, comme l'écrivent Allaire (1982) puis Corminboeuf (2009), il arrive que le substantif de la Préd1 soit précédé d'un adjectif comme *quelques* (29) ou un numéral du type *trois* (30). L'explication donnée à l'instant à partir de l'article *un*, n'en ressort que confirmée : la Préd1 de ces constructions corrélatives à caractère nominal accepterait donc n'importe quel adjectif, pour autant que celui-ci ait une vocation partitive<sup>18</sup>.

(29) *Quelques jours de mistral*, et toutes ces forêts redeviendraient aussitôt de véritables poudrières. (*Monde*, 23 juin 76, *in* Allaire 1982 : 536)

(30) *Trois volées d'escalier* et le tumulte s'évanouit. (*Monde*, 11 mai 76, *in ibid.*)

Si notre propos se tient, l'on s'attend, par conséquent, à trouver également, en ouverture de ces structures binaires, des articles – étiquetés traditionnellement – « partitifs », fait que ne relèvent cependant ni Allaire (1982), ni Corminboeuf (2009). Et en effet, la réalisation de la construction « GDN (/et) Préd2 » au moyen d'un tel article paraît admise :

(31) *Du pain* et il s'en va.

L'observation est anodine en apparence, puisque les formes *du* et *de la* sont aussi partitives que les adjectifs *quelques*, *trois*, ou *un* ; elles ne se différencient des formes *un/une* qu'en ce qu'elles ne présentent pas le trait *numératif* que portent les articles *un* et *une* (Wilmet 2003 : 142). Il est donc peu surprenant de les trouver là où l'on trouve couramment un indéfini. À cette différence près que, contrairement à *un* et *une*, les formes *du* et *de la* sont difficilement trouvées en position syntaxique de sujet (noyau de phrase), sinon aux côtés d'un verbe de sens dynamique (par opposition aux verbes de sens statique) (*ibid.* : 165 ; Roig 2013b).

(32) *De la flamme* et *de la joie* sortaient de ses cheveux blonds. (V. Hugo, *in* Wilmet)

<sup>17</sup> L'objectif de Corminboeuf (2009) est alors de théoriser la lecture (généralement hypothétique) de ces tours.

<sup>18</sup> Excepté dans les cas où la substitution du trait partitif est contrainte par d'autres termes du discours, donc.

Or, il n'y a pas de verbe physiquement présent dans la Préd1 de la structure que nous étudions. Cela nous renvoie à la question de la structuration interne de la Préd1: a-t-on affaire à une prédication incomplète (ellipsée) ou impliquée, qui intégrerait en son sein unique le noyau-sujet et le prédicat d'une prédication, comme interjetée ? Dans le premier cas, le GDN étudié occuperait plus probablement la fonction de déterminant du verbe que celle de sujet, puisque nous venons de rappeler qu'il reste difficile pour un article partitif de type *du* d'ouvrir un GDN fonctionnant comme noyau de phrase. La structure canonique de la Préd1 dans la construction « GDN (/et) Préd2 » serait donc la suivante : « [il y a] GDN (/et) Préd2 ». Cela plaide en faveur de la première option, de prédication incomplète, que dès lors nous adoptons, et rejoint finalement le constat déjà opéré par Lefeuve en 1999 dans son étude sur les phrases averbales : « Les averbales de type III [ex. 35 ; par opposition aux averbales de type I (33) et II (34)] [...] ne comprennent ni verbe, ni sujet, mais ne sont constituées que d'une modalité et du prédicat verbal. Ce sont toutes des phrases existentielles, elles posent "l'existence du référent du prédicat" » (Lefeuve 1999 : 429).

(33) Charmante, cette jeune fille ! (Lefeuve 1999 : 429)

(34) Charmante, charmante, répétait le notaire. (Maupassant, *Pierre et Jean* ; in *ibid.*)

(35) Une salle de café de ville d'eaux. (Anouilh, *La Sauvage* ; in *ibid.*)

D'après Lefeuve (1999, 2000), c'est l'absence de tout sujet, même implicite, dans l'énoncé, qui marginalise les averbales de type III. C'est à priori de la même façon, exactement, que sont construites les Préd1 de la forme d'un GDN : en l'absence de sujet et de noyau verbal – lesquels constituaient précédemment la structure existentielle –, il revient désormais à la composition interne même du GDN d'ouvrir sur une lecture existentielle de la Préd1, le GDN faisant office de thème mis dans la position du rhème, ce qui rouvre la binarité requise par Lefeuve :

Devant l'absence de binarité sujet-prédicat [dans la phrase averbale existentielle], une autre relation se met souvent en place, difficile à cerner sur le plan syntaxique, mais manifeste sur le plan énonciatif. Il apparaît ainsi que la phrase, pour se constituer, a besoin, le plus souvent, du déséquilibre instauré par la binarité. Celle-ci, dans la phrase averbale, se compose par des termes très différents puisqu'ils possèdent une valeur rhématique ou au contraire une valeur thématique : cette particularité montre que c'est la binarité qui est essentielle. Un terme seul compose rarement une phrase. (Lefeuve 2000 : 201)

Enfin en (14a), le premier segment est un GD prépositionnel (ou connectif). L'ensemble de ce GDPrép exerce la fonction de déterminant de la relation prédicative de la matrice, indiquant ici simplement un cadre de moyen ou de manière, éventuellement mâtiné de conditionnel. Il n'y a pas de prédication dans le segment initial, donc pas de Préd1, et donc pas de complexité. La phrase dans son ensemble est *simple*. Notons seulement que le connecteur *avec*, comme *sans*, est assez proche de structures prédicatives du type *Il (n')y a (pas)*, qui apportent une lecture équivalant à une prédication d'existence, ce qui explique son utilisation dans des structures cadratives de ce type. *Avec* apparaît donc comme le chaînon de liaison entre une structure syntaxiquement prédicative et une structure syntaxiquement déterminative avec lecture de prédication d'existence. L'exemple (14a) se situe structurellement entre (14) et la première lecture de (12).

Si l'on souhaite placer nos quatre exemples sur un continuum d'intégration de prédication et donc de complexité pour le schème « GDN (/et) Préd2 », nous proposons ce qui suit :

(11) *Une minute de plus*, le train déraillait. (Corminboeuf) : GP2 déployé à deux termes mais sans verbe conjugué à un temps fini ; complexité impliquée ;

(14) *Une seule goutte de ce parfum* et les hommes mourront pour toi : prédication incomplète à un terme, sans verbe conjugué à un temps fini ; complexité impliquée ;

(14a) *Avec une seule goutte de ce parfum*, les hommes mourront pour toi : détermination syntaxique avec lecture sémantique de prédication d'existence ; pas de complexité ;

(12) *Une minute plus tard*, le train déraillait. (Corminboeuf) : détermination syntaxique et sémantique (pour la première lecture) ; pas de complexité.

C'est bien cette différence structurelle de présence/absence de prédication syntaxique exprimant le cadre de condition dans le premier segment, qui se traduit par la possibilité de la présence du *et* en (11, 14) mais non en (14a et 12).

Cette distinction entre GP2 (11) et GDN (14) pour saturer Préd1, quoique non opérée précédemment ni par Allaire (1982) ni par Corminboeuf (2009), nous semble importante. La mise en évidence de la possibilité, pour la Préd1, d'engendrer une lecture tantôt existentielle, tantôt processuelle, revient à Corminboeuf. Mais ce dernier, réunissant les constructions à GDN et GP2 dans un même ensemble, échoue à justifier les conditions de réalisation d'une lecture processuelle. Celle-ci, selon nous, est néanmoins directement imputable à la structuration syntaxique de la Préd1 :

(9) *Une minute de plus*, (et) Michel était parti.

(36) *Un ami de perdu* et c'est la liste de tes ennemis qui s'allonge. (Coluche)

(25) Un animal de compagnie, et ça va tout de suite mieux.

(37) *Une lettre mal frappée*, et c'est le courrier dans son entièreté qu'il faudra retaper.

(38) Cela durait un jour ou deux, *du lait tourné ou du pain moisi*, et il vomissait, la tête au-dessus de la cuvette, du lavabo, [...] (internet)

En fait, le GDN (25) nous révèle une lecture existentielle de la prédication, par l'assemblage, dans le cas présent, d'une expression partitive avec un substantif, dans le cadre d'une prédication incomplète. Le GP2 (9 et 36) permet quant à lui la mise en relation d'un noyau syntaxique avec un prédicat, ce qui rend le procès explicite, bien que cela ne soit pas par le biais d'un verbe conjugué à un temps fini. Il fournit, de ce fait, une lecture qui peut être tantôt existentielle, tantôt processuelle. Enfin, la structure de la Préd1 peut parfois se laisser analyser de deux manières : soit en GP2, soit en GDN (37-38). Dans l'analyse en GDN, la lecture reste bien existentielle.

## 6. Conclusion

De ce qui précède, nous sommes amenés à conclure que dans la phrase initiale *Une minute de plus et Michel était parti*, nous nous trouvons face à une structure corrélatrice de type conditionnelle, variante combinatoire du système « *Si... alors* ». Dans notre exemple, nous trouvons deux prédications. La Préd1 est ici prise en charge par un GP2, déterminant de la relation prédicative de Préd2. Le *et* est lui-même, dans ces systèmes conditionnels particuliers, un adverbe de liaison signifiant 'alors'. En tant que déterminant de la relation prédicative, Préd1 y est subordonnée à Préd2 (hypotaxe syntagmatique), comme toutes les différentes structures intégratives trouvées dans cette position fonctionnelle. Au niveau de la complexité de cette phrase (hypotaxe paradigmatique), nous parlons ici de complexité impliquée de la phrase, dans la mesure où il y a bel et bien intégration d'une prédication dans la prédication matrice, mais cette prédication n'est pas pourvue d'un verbe conjugué à un temps fini. Pour autant, la composante phrastique de l'énoncé sera dite complexe, dans la mesure où le GP2 a été enchâssé dans la matrice à partir d'un schéma où il est en position de phrase (Préd1) (voir note 6). On a dès lors bien intégré/enchâssé un GP2 en position de phrase dans une position fonctionnelle de constituant de phrase (Préd2).

## Bibliographie

- ALLAIRE S. (1982), *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs*, thèse de doctorat, Université de Rennes, Université de Lille III, Service de reproduction des thèses.
- ARRIVE M. & al. (1986), *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion.
- BEGUELIN M.-J. & al. (dir.) (2010), *La parataxe. Entre dépendance et Intégration*, t.1, Berne, Peter Lang.
- BEGUELIN M.-J. & al. (dir.) (2010), *La parataxe. Structures, marquages et exploitations discursives*, t. 2, Berne, Peter Lang.
- BENZITOUN C. (2010), « Comment tirer profit de la parataxe ? Etude sur les enchaînements de constructions verbales », in M.-J. BEGUELIN & al. (dir.), *La parataxe*, t. 1, Berne, Peter Lang : 153-174.
- BENZITOUN C., CORMINBOEUF G. (à par.), « Liaisons de prédications "non marquées" : cuisine et dépendances », *Langages : Les liaisons non marquées*.
- BLANCHE-BENVENISTE & al. (1990), *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris, CNRS Ed.
- BRAUN A., CABILLAU J.-F. (2007), *Le français pour chacun. Grammaire interactive de la phrase et du texte*, 4<sup>e</sup> éd., Waterloo, Wolters Plantyn.
- BRES J. (2006), « *Encore un peu, et l'imparfait était un mode... L'imparfait et la valeur modale de contrefactualité* », *Cahiers de praxématique*, 47 : 147-176.
- CHERDON C. (2005), *Guide de Grammaire française*, 13<sup>e</sup> éd., Bruxelles, De Boeck & Larcier.
- CORMINBOEUF G. (2009), *L'expression de l'hypothèse en français : entre hypotaxe et parataxe*, Bruxelles, De Boeck/Duculot.
- CORMINBOEUF G. (2010), « Les structures nominales à interprétation hypothétique. Format syntaxique et constantes sémantiques », in M.-J. Béguelin et al. (dir.), *La parataxe. Structures, marquages et exploitations discursives*, t. 2, Berne, Peter Lang : 29-46.
- CULICOVER P. W. (1970), "One more can of beer", *Linguistic Inquiry* 1 : 366-369.
- CULICOVER P. W. (1972), "OM-Sentences", *Foundations of Language* 8 : 199-236.
- CULICOVER P. W., JACKENDOFF R. (1997), "Semantic Subordination despite Syntactic Coordination", *Linguistic Inquiry* 28/1 : 195-217.
- CULICOVER P., JACKENDOFF R. (1999), "The view from the Periphery: The English Comparative Correlative", *Linguistic Inquiry*, 30 : 543-571.
- CULICOVER P. W., JACKENDOFF R. (2005), *Simpler Syntax*, Oxford, Oxford University Press.
- DEULOFEU J. (1986), « Syntaxe du *que* en français parlé et le problème de la subordination », *Recherches sur le français parlé*, 8 : 79-104.
- FABRICIUS-HANSEN C., RAMM W. (2008), '*Subordination*' Versus '*coordination*' in *Sentence and Text : A cross-linguistic perspective*, Amsterdam, John Benjamins.
- FOLEY W., VAN VALIN R. (1984), *Functional syntax and universal grammar*, Cambridge, CUP.
- GREVISSE M., GOOSSE A. (1986<sup>12</sup>, 1993<sup>13</sup>, 2007<sup>14</sup>), *Le Bon usage*, Bruxelles, De Boeck/Duculot.
- HADERMANN P., PIERRARD M., VAN RAEMDONCK D. (2006), « Les marqueurs d'identité : subordonnants, coordonnants ou corrélateurs ? », *Faits de Langues*, 28 : 133-144.



- HADERMANN P., PIERRARD M., VAN RAEMDONCK D., WIELEMANS V. (2010), « Les structures corrélatives : pour une inscription dans les sous-systèmes parataxe/hypotaxe et coordination/subordination », in M.-J. Béguelin, M. Avanzi, G. Corminboeuf (dir.), *La parataxe*, t. 2, Berne, Peter Lang : 219-239.
- HADERMANN P., PIERRARD M., ROIG A., VAN RAEMDONCK D. (2013), « Les structures corrélatives en "plus ... plus" : le point de vue des marqueurs de liaison », in O. Inkova, P. Hadermann (dir.), *La corrélation. Aspects syntaxiques et sémantiques*, Genève, Droz : 235-250.
- HAVU E., PIERRARD M. (à par.), « Prédication seconde et complexité condensatrice : à propos du fonctionnement des participes adjoints co-prédicatifs », Actes du colloque international *Représentations du sens linguistique VI* (Université de Nantes, 4-6 juillet 2013).
- HAWKINS J. A. (1978), *Definiteness and indefiniteness: a study in reference and grammaticality prediction*, London, Croom Helm.
- HAWKINS J. A. (1991), « On (in)definite articles : implicatures and (un)grammaticality prediction », *Journal of Linguistics*, 27/2 : 405-442.
- KLEIBER G. (1990), *L'article LE générique. La généralité sur le mode massif*, Genève, Droz.
- KOCH P. (1995), « Subordination, intégration syntaxique et "oralité" », *Etudes romanes*, 34 : 13-42.
- LAMBERT F. (2001), « Et : un cas de grammaticalisation ? », *Travaux linguistiques du Cerlico : Grammaticalisation 2. Concepts et cas*, 14 : 113-134.
- LANGACKER R. W. (1987), *Foundations of Cognitive Grammar. Theoretical Prerequisites*, vol. I, Stanford, Stanford University Press.
- LANGACKER R. W. (1991), *Foundations of Cognitive Grammar. Descriptive Application*, vol. II, Stanford, Stanford University Press : 51-141.
- LEFEUVRE F. (1999), « Les "marqueurs de prédication" dans la phrase averbale en français », *Verbum*, 21 : 429-438.
- LEFEUVRE F. (2000), « Exemple de la phrase averbale existentielle », *Le Français Moderne*, LXVIII/2 : 191-201.
- LEHMANN C. (1988), « Towards a typology of clause linkage », in J. Haiman, S. A. Thompson (eds), *Clause combining in grammar and discourse*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins : 181-225.
- MARCOTTE S. (1997), *La coordination des propositions subordonnées*, Genève, Droz.
- MARSAC F. (2010), « Du statut fonctionnel de l'infinitif régi par un verbe de perception », in C. Álvarez Castro, F. M<sup>a</sup> Bango de la Campa, M. L. Donaire (dir.), *Liens linguistiques. Etudes sur la combinatoire et la hiérarchie des composants*, Berne, Peter Lang : 165-184.
- MELIS L. (1994), « La typologie des subordonnées circonstancielles et les comparatives », *Travaux de linguistique*, 27 : 97-111.
- MOURET F. (2007), *Grammaire des constructions coordonnées : coordinations simples et coordinations à redoublement en français contemporain*, thèse de doctorat, Univ. Paris 7 : en ligne.
- MULLER C. (1996), *La subordination en français. Le schème corrélatif*, Paris, Armand Colin.
- MULLER C. (2008), *Les bases de la syntaxe*, 2<sup>e</sup> éd., Pessac, Presses universitaires de Bordeaux.
- PIERRARD M. (1994), « Subordination, dépendance, hiérarchisation : la subordination propositionnelle et ses paramètres d'évaluation », *Travaux de linguistique*, 27 : 13-28.
- PIOT M. (1988), « Coordination-subordination : Une définition générale », *Langue française*, 77 : 5-18.
- PIOT M. (1993), « Les connecteurs du français », *Linguisticae Investigationes*, 17 : 141-160.
- PIOT M. (1995), « Propriétés et définition des conjonctions de subordination, de coordination et des adverbes conjonctifs du français », *Leuvense Bijdragen*, 84/3 : 329-348.
- PIOT M. (2000), « Les conjonctions doubles. Coordination – subordination », *Linguisticae Investigationes*, 23 : 45-76.
- RAIBLE W. (1992), *Junktion. Eine Dimension der Sprache und ihre Realisierungsformen zwischen Aggregation und Integration*, Heidelberg, Carl Winter.
- ROIG A. (2011), *Le traitement de l'article en français depuis 1980*, Bruxelles, PIE - Peter Lang.
- ROIG A. (2013a), *Les structures corrélatives isomorphes. Etude des propriétés sémantiques, morphologiques et (micro/macro)syntaxiques des corrélatives isomorphes en autant, ni, plus, soit, tantôt et tel*, thèse de doctorat, Université libre de Bruxelles.
- ROIG A. (2013b), « Des N et du N sujets : des généralités toujours refusées ? », *Travaux de linguistique*, 67 : 61-89.
- ROIG A. (2014), « Quel mode de liaison dans les corrélatives isomorphes "plus...plus" et "autant...autant" ? », in F. Neveu & al. (dir.), Actes du 4<sup>e</sup> Congrès Mondial de Linguistique Française (CMLF), Université libre de Berlin, 19-23 juillet 2014, SHS Web of Conferences, vol. 8 : 2533-2549 (version en ligne : <http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20140801053>).
- ROIG A., VAN RAEMDONCK D. (2014), « Insubordinons-nous ! Lecture critique de la subordination », *Langue française*, 182 : 11-25.
- ROIG A., VAN RAEMDONCK D. (2015), « À peine avaient-ils introduit une inversion dans leur énoncé que la subordination s'imposa : subordination inverse et inversion subordonnante ? », *Langages*, 200 : 31-54.
- STAGE L. (2009), « Les constructions siamoises. Étude sur les comparatives corrélatives », *Hermès*, 43 : 251-294.
- VAN RAEMDONCK D. (1996), *L'adverbe français. Nature et fonctions*, Thèse de doctorat, Bruxelles, Université libre de Bruxelles.
- VAN RAEMDONCK D. (1998), « Les adverbiaux connecteurs : hiérarchiseurs entre lexicalisation et grammaticalisation », *Travaux de linguistique*, 36 : 71-84.
- VAN RAEMDONCK D. (2011, 2015<sup>2</sup>), *Le sens grammatical. Référentiel à l'usage des enseignants*, avec M. Detaille et L. Meinertzhagen, Bruxelles, PIE Peter Lang.

- VAN RAEMDONCK D. (2014 (2005)), « Aussitôt la détermination effectuée, et toute prédication dehors, on dit le syntagme clôturé. Étude de structures entre syntagme et sous-phrasé », in A. Ouattara (dir.), *Les fonctions grammaticales. Histoire, théories, pratiques*, Bruxelles, PIE Peter Lang : 209-221.
- VAN RAEMDONCK D. (à par.), « "Olga prenant sa retraite m'étonnerait beaucoup." La complexité syntaxique à l'épreuve des groupes prédicatifs seconds », Actes du colloque international *Représentations du sens linguistique VI* (Université de Nantes, 4-6 juillet 2013).
- VAN VALIN R. D., LAPOLLA R. J. (1997), *Syntax, structure, meaning and function*, Cambridge, Cambridge University Press.
- VAN VALIN R. D. (2005), *Exploring the Syntax-Semantics Interface*, Cambridge, CUP.
- WILMET M. (1986), *La détermination nominale*, Paris, PUF.
- WILMET M. (2003<sup>3</sup>, 2010<sup>5</sup>), *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Duculot.
- WILMET M. (2010), « "À peine avions-nous poussé un cri de surprise, qu'il en arriva une seconde" : considérations sur la subordination inverse », in M.-J. Béguélin & al. (dir.), *La parataxe*, t.1, Berne, Peter Lang : 69-89.
- WILMET M. (2011), « Plaidoyer pour la phrase graphique », in M.-J. Béguélin, G. Corminboeuf (dir.), *Du système linguistique aux actions langagières*, Bruxelles, De Boeck/Duculot : 221-234.